

20 septembre 2007

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

FLOREANE MEDICAL IMPLANTS

(Eurolist)

- 1 - Le 18 septembre 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions FLOREANE MEDICAL IMPLANTS déposée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société Tyco Healthcare Trevoux (cf. Décision et Information 207C2115 du 18 septembre 2007).

La note d'information conjointe des sociétés Tyco Healthcare Trevoux et FLOREANE MEDICAL IMPLANTS (visa n° 07-321 du 18 septembre 2007) a été diffusée ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **21 septembre au 4 octobre 2007 inclus**. Le retrait obligatoire interviendra le 5 octobre 2007.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de reprendre la cotation des actions FLOREANE MEDICAL IMPLANTS le 21 septembre 2007.